

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023-007

Nombre de conseillers :

En Exercice : - 18
Présents : - 11
Votants : - 14
Dont 03 pouvoirs

L 'AN DEUX MIL VINGT TROIS

Le MERCREDI 15 MARS à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de CHIRENS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la Mairie, sous la présidence de Mme Christine GUTTIN, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 mars 2023.

PRÉSENTS : Mmes MM. Christine GUTTIN, maire ; Jacques IVOL, Sylviane COLUSSI, Lilyan DELUBAC, Jean-Claude JULLIN, adjoints ; Eléonore BEL, Julia BESSON, Maxime CIARDULLO, Marie OLIVER, Olivier ROBERT, Rodolphe STEPHANE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Mmes MM. Karine LETELLIER, adjointe, Arlette BERNARD, Bernard LY, conseillers municipaux, ayant respectivement donné pouvoir à MM. Mme IVOL, COLUSSI et JULLIN ; Maud GIROUD-GARAMPON et François LADET, conseillers municipaux.

ABSENTS : Mme Stéphanie BOSQUET, Pierre CARRE, conseillers municipaux.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme OLIVER.

OBJET : EXTENSION ET REAMENAGEMENT DE L'ECOLE ELEMENTAIRE – LOT N°14 ELECTRICITE – AVENANT N°1 :

Madame le Maire rappelle la délibération n°2022-03, en date du 18/01/2002, attribuant les entreprises du lot n°2 au lot n°18, pour les travaux d'extension et de réaménagement de l'école élémentaire, pour un montant total des offres de 2 074 591,82€ H.T., soit TTC 2 489 510,19€.

Des travaux ont effectués suite demande MOA :

- o Adaptation électriques suite division des locaux stockage R-1 et entretien RDC
- o Prises supplémentaires sèche-mains toutes zones
- o Spots lumineux supplémentaires en façades sanitaires cour, bâtiment restauration et classe
- o Moins-value sur les commandes filaires prévues au marché pour les stores screen façades
- o Modification sur l'interphonie
- o Suppression des robinetteries à détection automatique sur les auges du restaurant

Entraînant une plus value sur le marché de travaux initial.

Madame le Maire propose à l'assemblée municipale de se prononcer sur cet avenant en plus-value.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de CHIRENS :

➤ **ACCEPTE le nouveau montant du marché du lot n°14 de l'entreprise GRP ELEC ainsi modifié :**

o Montant initial du marché :	87 663,23€ H.T.
o Montant de l'avenant n°1 :	2 940,31€ H.T.
o Montant total du marché H.T.	90 603,54€
o Tva 20%	18 120,70€
o MONTANT TOTAL	108 724,24€ TTC

➤ **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous documents permettant de mener à bien ce marché de travaux.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Fait à CHIRENS le 15 mars 2023

Christine GUTTIN,
Maire de Chirens

